

Lier promotion de la biodiversité et protection contre les campagnols

► **Le Parc du Doubs a développé** un ambitieux projet qui vise à mettre en lien biodiversité et rongeurs dans les herbages de moyenne montagne.

► **Il s'agirait notamment d'analyser** quelles sont les mesures pratiques de promotion de la biodiversité qui sont économiquement viables et permettraient dans le même temps de lutter efficacement contre les pics de pullulation des campagnols terrestres.

► **Ce projet sera mis en œuvre sur une période de quatre ans**, soit de 2016 à 2019. À l'issue de cette période, le Parc sera en mesure de proposer aux agriculteurs des conseils et mesures validés scientifiquement.

► **Les premiers relevés de terrain** ont commencé en début de semaine dernière dans les Franches-Montagnes. Ils se poursuivront ensuite dans les montagnes neuchâteloises.

Le campagnol terrestre provoque régulièrement des dégâts considérables et des pertes financières importantes pour les agriculteurs sur le territoire du Parc. Dans la région, tout le monde a encore en tête la dernière grosse pullulation, entre 2011 et 2013, qui a causé des dégâts considérables.

C'est pour cette raison que le Parc a décidé de développer ce projet, afin de pouvoir fournir aux agriculteurs toutes les informations nécessaires pour la mise en place de mesures de prévention efficaces. Il pourrait s'agir par exemple de surfaces de promotion de la biodiversité, de structuration du paysage, d'infrastructures en faveur des prédateurs comme l'hermine ou la belette ou encore de mesures de piégeage. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans un programme plus vaste de collaborations avec les mondes agricole, sylvicole et scientifique visant à la préservation de la bio-

diversité, au renforcement de l'infrastructure écologique et au développement d'une activité économique respectueuse de l'environnement.

De nombreux partenariats

Ce projet a été développé dans un premier temps par le Réseau d'observation prédateurs rongeurs environnement (ROPRE), dont font partie les offices phytosanitaires des cantons du Jura et de Neuchâtel. Pour ce projet, le Parc du Doubs s'est rapproché de la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) qui a lancé en

2014 l'organisation de groupes de lutte contre les campagnols et de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), chargée de créer ces groupes et d'y tester différentes méthodes. Les trois structures sont donc en contact au travers de ces groupes de lutte et de leur coordinateur Yann-David Varennes. Michel Blant, zoologue à la communauté de travail Faune Concept, qui regroupe des bureaux et des biologistes spécialisés dans l'étude des mammifères, collabore également à ce projet. Il est le mandataire du Parc pour la mise en œuvre des modules de travail et le suivi principal de la collaboration avec les autres institutions. Ainsi, tout doublon sera évité

et chacun pourra profiter des efforts et informations des uns et des autres.

Un projet en 5 modules

Le projet est divisé en 5 modules de travail; le premier consistera à faire des relevés de la présence de campagnols, dans des prairies extensives et peu intensives aux alentours des transects (n.d.l.r.: ligne virtuelle ou physique que l'on met en place pour étudier un phénomène où l'on comptera les occurrences) déjà existants parcourus chaque année par la station phytosanitaire dans le canton du Jura et l'office phytosanitaire dans celui de Neuchâtel, dans le but de recenser les densités de rongeurs. Les premiers relevés de campagnols dans ces parcelles en surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) ont été effectués en début de semaine dernière et se poursuivront durant le mois de juillet; les suivants auront lieu cet automne (octobre); ils seront ensuite renouvelés en 2018, en période de pullulation.

Un second module, qui devra permettre de déterminer quel rôle joue le travail agricole sur les parcelles de prairie extensive ou peu intensive (SPB) sur les densités de campagnol terrestre, aura lieu en parallèle du premier, cette année et en 2018; il s'agira notamment de savoir si une SPB en réseau, qui impose de laisser 10% non fauché, ou encore la pâture printanière ou les labours permettent de diminuer l'attractivité d'une prairie pour le campagnol terrestre.

Un double gain écologique et agricole?

Les autres modules auront lieu en 2017 et 2019; l'un d'eux

devra permettre d'évaluer les populations de petits carnivores prédateurs de campagnols, comme l'hermine ou la belette selon les types de surface et la présence de structures favorables, comme les haies, les bandes herbeuses, les tas de branches ou de pierres et les surfaces non fauchées. Un autre module aura pour but de déterminer si un paysage plus diversifié (avec des haies, murs en pierres sèches, bosquets, etc.), en principe défavorable à un développement excessif du campagnol terrestre, offre également une richesse plus importante en espèces cibles des réseaux écologiques, comme les papillons, certains insectes et fleurs. Si tel devait être le cas, cela tendrait à démontrer qu'on peut obtenir un double gain écologique et agricole avec un paysage structuré.

Enfin, le dernier module s'intéressera aux effectifs du lièvre brun dans les secteurs de suivi du campagnol terrestre. Il est possible en effet que les années avec peu de campagnols, le renard reporte son effort de prédation sur le lièvre.

À la fin de la période de 4 ans, un document d'orientation sera élaboré pour les agriculteurs; ils devraient y trouver toutes les informations nécessaires pour la mise en place de mesures utiles de prévention et de lutte. Si une suppression des pullulations n'est certainement pas possible, les scientifiques espèrent tout de même pouvoir proposer des mesures limitant leur intensité, de manière à les rendre plus supportables pour le monde agricole.

PASCALE JAQUET NOAILLON



De gauche à droite: Sabrina Joye (Faune Concept), Viviane Froidevaux et Hubert Lapaire (Parc du Doubs) écoutent les explications de Michel Blant (accroupi) pour repérer les traces de campagnols.

PHOTO PJN